

Objectif, c'est de redémarrer ce n'est pas garanti

Le Premier ministre Alexander De Croo (Open VLD), ici avec Tinne Van der Straeten (Groen), s'est félicité d'un accord qu'il juge « équilibré ».

© PHOTO NEWS.

L'opposition accueille froidement l'accord

Les Engagés
« Un accord nucléaire *a minima* qui va coûter un maximum et qui n'offre que peu de perspectives », ont dénoncé Les Engagés. Ils saluent toutefois dans un communiqué la décision de prolongation des centrales nucléaires. Sans avoir pu lire le document intégral de l'accord, Les Engagés estiment que

trois points sont particulièrement inquiétants. D'abord les montants qui sont en jeu « et qui va payer », ensuite la possibilité d'un « trou noir » lors des hivers de 2025 à 2027 et le risque évident de *black-out* faute de production nucléaire et enfin « pourquoi seulement deux réacteurs uniquement pour dix ans ? »
N-VA
Le député Bert Wollants, spécialiste du parti pour les questions d'énergie, a affirmé que l'accord conti-

nua à faire planer l'incertitude sur l'approvisionnement en électricité alors que la discussion sur l'aspect financier n'a pas encore eu lieu. « Il ne s'agit que de prolonger la durée de vie de deux réacteurs, peut-être à partir de 2026, et d'une participation de 50 % du gouvernement fédéral dans ces réacteurs. Cela dépend d'une étude dans les prochaines semaines sur les coûts liés au traitement des déchets nucléaires. Ce n'est que lorsque ceux-ci seront

clairs que les Français signeront définitivement. L'incertitude sur notre approvisionnement énergétique va donc continuer à s'éterniser et la discussion sur les montants reste à venir. »
Défi
François De Smet, le président de Défi, a parlé d'un « accord en pointillé et sans garantie ». Il regrette notamment que les deux centrales ne soient prolongées que de dix ans « alors que la raison aurait voulu 20 » et souligne que les

conditions financières posent encore question, l'accord établissant d'après lui une méthode, mais pas de montant.

PTB
Pour le secrétaire général du PTB/PVDA, Peter Mertens, « l'énergie, c'est un jeu simple : on négocie pendant une éternité et, à la fin, c'est Engie qui gagne » : « On dirait bien que l'addition pour le coût des centrales nucléaires va être présentée aux contribuables pour la troisième fois. »

de Doel et Tihange) et non nucléaires (notamment les centrales au gaz) d'Engie Electrabel en Belgique et en Europe seront apportés par Engie dans une nouvelle société qui sera la propriétaire des réacteurs nucléaires et leur exploitant. Cette large assiette permet au gouvernement de s'assurer que cette nouvelle entité générera suffisamment de *cash-flow* pour remplir ses obligations au regard du démantèlement. Engie apportera également sa « garantie de maison mère », qui pourra être actionnée à la demande par l'Etat belge, et que le groupe français ne pourra le cas échéant contester que dans un second temps.

L'Etat belge ne sera ni propriétaire ni exploitant des deux réacteurs prolongés. Mais il partagera les investissements nécessaires, les risques et les bénéfices de l'exploitation « fifty-fifty » avec Engie

Une filiale de cette nouvelle société sera ensuite créée dans laquelle seront versés Doel 4 et Tihange 3, filiale dans laquelle le gouvernement prendra une participation financière de 50 %. L'Etat belge ne sera donc ni propriétaire, ni exploitant des deux réacteurs prolongés. Mais il partagera les investissements nécessaires – non encore évalués puisqu'ils dépendent du dossier de sûreté que l'AFCN devra approuver –, les risques et les bénéfices de l'exploitation *fifty-fifty* avec Engie. Un point doit cependant encore être négocié, à savoir le modèle économique qui sera appliqué à Doel 4 et Tihange 3 et notamment un éventuel prix garanti de l'électricité produite. « Plusieurs modèles sont sur la table », indique-t-on au gouvernement.

Les meilleurs efforts

Dans ces conditions, le Premier ministre Alexander De Croo s'est félicité d'un accord qu'il juge « équilibré ». « C'est une pierre angulaire pour garantir la sécurité d'approvisionnement du pays », a-t-il ajouté. « Nous reprenons une partie de notre destin énergétique dans nos mains ». De son côté, la ministre fédérale de l'Energie, Tinne Van der Straeten (Groen), qui a piloté les négociations avec le Premier, dit faire confiance à Engie pour mener les travaux à bien dans les temps. « C'est un accord compliqué mais c'est du jamais vu », concède la ministre qui ajoute être « confortable » avec le concept des plafonds, inspiré d'autres pays européens, comme l'Allemagne où un tel mécanisme existe. « Cela aurait déjà dû être fait depuis des années », dit-elle. Enfin, pour le groupe Engie, « cet accord de principe constitue une étape importante et ouvre la voie à la conclusion d'accords complets dans les mois qui viennent ». « Via cet accord, les deux parties confirment leur objectif de mettre en œuvre leurs meilleurs efforts pour redémarrer en novembre 2026 les unités nucléaires de Doel 4 et Tihange 3. »

les partis De la sortie à la prolongation du nucléaire en Belgique : quatre leçons politiques

ANALYSE

DAVID COPPI

L'accord entre l'Etat et Engie pour la prolongation du nucléaire en Belgique a plus d'une signification politiquement.

1

Le paradoxe

Ce paradoxe pour commencer : certes stratégique, l'accord sur la prolongation des réacteurs Doel 4 et Tihange 3 nous voit tourner une page... jamais écrite. Celle de l'alternative au nucléaire.

Il faut se souvenir d'où l'on vient : le pays a vécu 20 ans sous le régime d'une loi de 2003 prévoyant l'abandon du nucléaire, qui supposait de mettre en œuvre un vaste programme comprenant la fermeture des centrales et un investissement massif dans les énergies renouvelables et autres alternatives. Votée à l'époque à une large majorité au Parlement (à l'initiative de la coalition « arc-en-ciel » au pouvoir, qui réunissait libéraux, socialistes et écologistes du nord et du sud, sous la direction de Guy Verhofstadt), la loi a-t-elle jamais été exécutée ? L'effort produit dans le domaine des énergies alternatives n'a pas été nul, on pense aux éoliennes en mer du Nord, mais jamais les gouvernements successifs (sous Verhofstadt, Di Rupo, Letermé, Michel, maintenant De Croo) n'ont opéré à la mesure du changement auquel le texte de loi adopté au Parlement devait conduire en principe.

Or donc, après 20 ans d'atermoiements, et sous l'effet de la crise énergétique consécutive à la guerre en Ukraine, ce fut d'un coup : « Au secours !, vive le nucléaire !, ou le pays sera plongé dans le noir ! » Tous ont considéré que la prolongation de deux réacteurs était la seule voie pour garantir la sécurité d'approvisionnement en électricité. Il fallait tourner la page de 20 ans. Qui n'a jamais été écrite. Le nucléaire, on y était, finalement, on y reste. C'est le changement dans la continuité.

2

Le recadrage des verts

Certes, l'accord entre l'Etat et Engie porte sur la prolongation de deux réacteurs uniquement et pour une durée de dix ans seulement. Dans le même temps, il s'agira de développer les énergies alternatives. Promis. On verra. En attendant, le basculement auquel nous assistons (on voulait fermer les centrales, on en rouvre), orchestré toutes affaires pressantes par les partis de la Vivaldi sous l'effet de la guerre en Ukraine, tord la ligne des partis verts, celle qui les guide depuis un bon demi-siècle. Le slogan : « Nucléaire, non

merci » a fait leur succès. Toute une vie. Le principe de réalité, ou présumé tel, a convaincu les états-majors écologistes de virer de bord au moins provisoirement – un provisoire qui durera.

Cerise sur le gâteau : c'est une ministre verte, à l'Energie, Tinne Van der Straeten (Groen), qui, après avoir plaidé tant et plus pour la sortie du nucléaire (des centrales à gaz feraient l'affaire en attendant), a pris acte, assumé et négocié avec Engie au nom du gouvernement, aux côtés du Premier ministre.

Les verts seront remerciés, avec elle, d'avoir pivoté ainsi par présumée nécessité ? Voire. Dans l'opinion, (des adversaires politiques chauffent la salle, certainement le MR), on leur reproche d'avoir milité trop longtemps pour l'abandon de l'atome sur l'air : « Une illusion qui nous coûte cher, il était plus que temps de revenir sur terre ! », cela alors que la loi de sortie votée en 2003 a été soutenue durant 20 ans par à peu près tout le monde, des socialistes aux chrétiens-démocrates en passant par les libéraux.

Quoi qu'il en soit, le radical recadrage des verts leur impose en principe de se repositionner idéologiquement, sauf à voir se brouiller leur identité politique. En attendant, cette décision de prolonger des réacteurs, fondamentale eu égard à leur engagement historique, n'a donné lieu à aucun grand congrès, aucune grande assemblée militante, aucun grand débat en interne. Circulez. Sans doute a-t-on estimé dans leur camp qu'il fallait réduire le risque de voir se manifester des opinions contradictoires, ce qui aurait « fait désordre ». Et voilà le travail.

3

Les bleus pavoisent

Tous dans la majorité Vivaldi se réjouissent de l'accord avec Engie, les bleus plus que les autres. Ils en rajoutent, mais il y a une logique. Car la mention du « plan B » dans l'accord de gouvernement Vivaldi fin 2020, signifiant que la sortie du nucléaire restait la règle (la loi) mais que l'on devait pouvoir bifurquer en cas de souci d'approvisionnement, c'est eux. En l'occurrence, c'est David Clarinval, qui négociait le chapitre « Energie » au nom du MR. Idem : les premières déclarations publiques appelant à tourner la page de la loi de 2003 et à réinvestir dans l'atome, c'est encore eux, à savoir Georges-Louis Bouchez, avant la guerre en Ukraine, raillé alors par les partenaires Vivaldi.

Cela étant, les bleus ne sont pas tout blancs dans l'affaire. Ils ont pris leur part dans le maintien durant 20 ans de la loi de 2003 sans l'activer réellement, partant dans l'imprécision prolongée des choix opérés. Le gouvernement de Charles Michel, homogène à droite (avec la N-VA), et avec une des leurs, Marie-Christine Marghem, à l'Energie, n'a pas clarifié la donne. Au sein même de la famille libérale francophone, rien n'était clair non plus : l'ouvrage « Fiasco énergétique », en faveur du nucléaire,

rédigé en 2014 par David Clarinval – avec Corentin de Salle –, a longtemps été refoulé dans un parti qui avait voté la loi de sortie et faisait profil bas. Ne parlons pas, toujours sur le thème, d'une mémorable carte blanche du même auteur en 2015, dans nos colonnes, qui lui avait valu une bordée de critiques en interne dans un premier temps.

Bref, les bleus ont longtemps erré comme les autres. Le reste, on l'a dit, qu'ils ont été les premiers sur la balle, à commencer par la rédaction du programme Vivaldi en 2020 (avec la mention « plan B »), donc protagonistes politiquement dans le retour au nucléaire, ici la prolongation de deux réacteurs. Eux en veulent davantage, pourquoi pas cinq : une proposition de loi Marghem est dormante au Parlement. Ce n'est donc pas fini. Du reste, parce que l'hiver 2025 serait à risque en termes d'approvisionnement, les libéraux, en plus de Doel 4 et Tihange 3, plaident d'emblée en faveur de la prolongation provisoire de trois (autres) réacteurs, et feront campagne.

4

Alexander De Croo engrange

Le Premier s'était donné jusqu'au 31 décembre pour conclure avec Engie, il échoue d'un peu plus d'une semaine, et produit un accord à compléter, ce n'est pas le scénario rêvé politiquement, pas non plus un cauchemar. Le score. La com' fera le reste. Le locataire du Seize avait bien besoin de marquer un point fort au bout d'une année 2022 tumultueuse, où l'exécutif a résisté tant bien que mal aux chocs dans la coalition Vivaldi. On la voyait se briser. Le chef du gouvernement lui-même a été mis en difficulté après la démission d'Eva De Bleeker, secrétaire d'Etat responsable, sur le budget 2023. Quoi qu'il en soit, en franchissant cette étape dans la négociation éprouvante avec Engie – dans laquelle l'opérateur nucléaire, incontournable, était en position de force –, le dos au mur, le libéral flamand s'impose comme le locataire du Seize qui aura tourné la page de la loi de sortie de 2003, et instauré une gestion commune, public et privé, du parc nucléaire en Belgique. Un succès politiquement. Pour repartir énergiquement, ose-t-on espérer rue de la Loi, au devant des épreuves 2023, où il sera question tout à la fois, et très vite, des réformes des pensions, de la fiscalité, de la TVA sur l'énergie et du tarif social, tout cela sur fond d'ajustement budgétaire en mars. Des nœuds à défaire, à un an des élections.

Le calendrier de sortie du nucléaire

